OFFSHORE PASSION
216, Chemin des Parpaillons 84200 Carpentras
tél : 04.90.60.95.98 - Fax : 04.90.60.65.34

CHARTE PILOTE et ENVIRONNEMENTALE

REGLEMENTATION DES PADDOCKS

1. **Attribution précise des emplacements**

   a. Espace délimité par barrière ou marquage au sol ;
   b. Réservation de l'emplacement avec l'inscription ;
   c. Tout retard d'inscription donnera lieu à une attribution d'autorité ;
   d. Les surfaces sont attribuées en fonction de la catégorie et de la taille du bateau.

2. **Gestion de l'espace**

   a. L'implantation du stand est vivement conseillée en utilisant une tente (matériel agréé pour des raisons de sécurité et d'assurance)
   b. Seuls les camions atelier pourront stationner dans l'emplacement ou un véhicule aux couleurs du team ;
   c. Les teams s'engagent à garder leurs espaces propres ;
   d. Le matériel de camping ou assimilé ne devra en aucun cas être visible du public ;
   e. Cet espace est destiné à l'assistance technique des machines de course, à la présentation des machines ainsi qu'à la promotion du team ;
   f. Les teams doivent gérer leurs sources de bruits intempestifs.
   g. Seuls les véhicules homologués pourront circuler sur le paddock

OFFSHORE PASSION
216, Chemin des Parpaillons 84200 Carpentras
tél : 04.90.60.95.98 - Fax : 04.90.60.65.34

3. Sécurité

- Interdiction de fumer sur le paddock ;
- Démontage des hélices lors du stockage à terre ;
- Bonnet de protection hélice lors des transferts ;
- Obligation de badges pour les pilotes et leurs accompagnants pour circuler à partir de 20 h sur le paddock ;
- Aucun transport ou transfert de carburant n'est autorisé sur le paddock
- Les véhicules sur le paddock devront se déplacer « au pas »
- Il vous sera demandé de signer une décharge concernant la cellule de votre bateau au moment de l'inscription

4. Respect environnement paddock

- Obligation d'avoir par bateau une moquette « récupération de gras » qui devra se trouver sous le moteur. Dimension minimale 2M X 2M ou une bâche de sol ;

- Obligation pour chaque bateau d'avoir un bac de récupération d'huile hydrocarbures qui devra être vidé dans un emplacement spécifique « coin propre ».

- Obligation de laver les bateaux avec un savon « Bio Dégradable Marine »

- Procéder au lavage à l'eau claire en maîtrisant la consommation d'eau ;

- Poubelle obligatoire sur tous les teams, et évacuation des déchets Utilisation des réceptacles prévus à cet effet et respecter les consignes de tri.

- Emplacement spécifique suite à immersion complète du navire.

Le chef de bord devra se rapprocher du responsable paddock pour autorisation de stationnement.

5. Respect environnement mer

- Tous les navires de compétition doivent être équipés d'un clapet anti retour sur la ligne d'évent du réservoir afin d'éviter toute pollution ;

OFFSHORE PASSION
216, Chemin des Parpaillons 84200 Carpentras
tél : 04.90.60.95.98 - Fax : 04.90.60.65.34

REGLEMENTATION DES TEAMS

Les regroupements de teams (au moins 2 bateaux) sont vivement conseillés pour une meilleure communication en termes d'image

1. **Unité vestimentaire des équipages en mer** : **port impératif pendant toutes les séances d'essai et les manches de course :**
    a. D'une combinaison pour le pilote et son copilote ;
    b. D'un casque de couleur orange fluo, rouge fluo ou jaune fluo ;
    c. Le reste de l'équipement de sécurité est obligatoire. *(cf. : règlement)*

2. **Unité vestimentaire des équipages aux paddocks** : **port le Samedi et le Dimanche**
    a. Les pilotes devront être vêtus aux couleurs de leur team avec un ou plusieurs éléments distinctifs pour attester de leur qualité ;

    b. Tous les membres de l'assistance technique du team ou accompagnants bénévoles devront arborer une seule et même tenue.

    Nous admettons comme tenue minimum le port du tee-shirt.

    Au-delà de ce minimum, toute initiative favorisant l'unité au sein du team est encouragée : casquette, parka, blouson, pantalon, coupe vent, etc.

3. Tous les concurrents ayant terminés la course doivent participer à la parade « salut du public » devant la digue à vitesse réduite et en sécurité

4. Le vendredi soir à 19h, une boat parade pourrait être programmée dans certaine ville d'accueil, il sera demandé à tous les concurrents d'y participer..

5. **Remise des Prix :**

    La présence de tous les équipages est nécessaire.

    Les pilotes devront impérativement revêtir leur combinaison de pilote lors de la remise des prix sur le podium.